



HUIS-ALLIANCE 17

Stéphane MEUNIER - Julie RIMBAUD

Commissaires de Justice associés

18 rue Jean Moulin 17320 MARENNES HIERS BROUAGE

Tél : 05.46.36.11.04

E-Mail : contact@huis-alliance-17.com

**PROCES VERBAL
DE DESCRIPTION**



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

ET LE VINGT SIX AOUT

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE MARITIME-DEUX SEVRES, Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est 14 Louis Tardy 17140 LAGORD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 399 354 810, Société de Courtage d'Assurance, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 464, agissant aux poursuites et diligences de son Directeur et de ses Administrateurs, domiciliés en cette qualité audit siège social.

Pour laquelle domicile est élu en le cabinet de Maître Sylvie FERNANDES, Avocat membre de la SCP ROUGIER VIENNOIS FERNANDES, demeurant 46 rue Chaudrier BP 1007 - 17087 LA ROCHELLE CEDEX.

Laquelle me requiert, dans le cadre de la saisie-immobilière diligentée à l'encontre de Monsieur HORSEAU Stéphane et Madame HERBIN Aurélie, de dresser le Procès-Verbal de Description de l'immeuble leur appartenant sis 20 rue des Aspics 17890 CHAILLEVETTE, cadastré section B N° 800 pour une contenance de 14 ares et 70 centiares.

Suite au commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon Ministère le 27.07.22 pour Monsieur HORSEAU Stéphane et Madame HERBIN Aurélie, le 02.08.22 pour Me Muriel AMAUGER.

Afin de dresser le **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX** prévu par l'article R.322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution qui est ainsi rédigé :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L.322-2. »

AGISSANT EN VERTU :

1 - De grosse dûment exécutoire d'un acte reçu sous la forme authentique par Maître René LESTRILLE, Notaire associé à ETAULES (17), en date du 3 juin 2005, contenant prêt consenti par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES à Monsieur Stéphane HORSEAU et Madame Aurélie HERBIN, ci-dessous identifiés, d'un montant principal de CENT VINGT SIX MILLE EUROS (126 000 €), au taux d'intérêt variable actuellement de 1.65 % l'an, remboursable sur une durée initiale de 30 ans, au moyen de 360 échéances mensuelles, déchu du terme.

2 - Des dispositions du Livre III du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

En conséquence, je Stéphane MEUNIER, Commissaire de Justice soussigné, membre de la SELARL HUIS-ALLIANCE 17, Commissaires de Justice Associés, dont le siège social est à MARENNES HIERS BROUAGE (CHARENTE MARITIME), 18 rue Jean Moulin,

Déférant à cette réquisition,

Certifie m'être rendu ce jour sur la commune de CHAILLEVETTE (17890) 20 rue des Aspics, où là étant et en présence de Monsieur HORSEAU Stéphane, j'ai procédé à la description de l'immeuble objet de la saisie immobilière comme suit :

EXTRAIT CADASTRAL (source www.cadastre.gouv.fr) :

PARCELLE SECTION B N° 800



VUE AERIENNE (source www.geoportail.gouv.fr) :

20 RUE DES ASPICS
17890 CHAILLVETTE



I - INTERIEURS :

REMARQUE : La maison est équipée d'un chauffage au sol électrique.

A - REZ-DE-CHAUSSEE :

1) PIECE DE VIE PRINCIPALE : Salle à manger, Salon, Entrée (environ 67,50 m²)

- Une porte d'entrée en PVC blanc, la porte a été fracturée, un carreau.
- Sol : on voit au sol les découpes correspondant aux limites de l'ancienne cuisine et de l'ancienne buanderie ; le carrelage est en état correct excepté une partie cassée en limite de l'ancienne cuisine, et des trous de cheville correspondant à un ancien élément de cuisine.
- Plinthes en bois incomplètes.
- Murs : une partie partiellement repeinte en blanc, le haut jauni n'est pas repeint, une partie peinte en bleu et gris, une bande de faïence mural côté ancienne cuisine, une partie avec un enduit peint en blanc.
- Plafond :
 - Sous mezzanine poutres et plancher bois en bon état.
 - Sous couverture charpente bois et lambris clair en bon état.
- Une fenêtre en PVC blanc d'un vantail d'un carreau en bon état.
- Une fenêtre en PVC blanc deux vantaux d'un carreau, en bon état, pas de volet extérieur.

- Une fenêtre en PVC blanc de deux vantaux d'un carreau en bon état, volets bois extérieurs en état d'usage.
- Une porte fenêtrée de deux coulissants d'un carreau, châssis aluminium laqué blanc, pas de volet extérieur.
- Un conduit de cheminée.
- **Equipement électrique :**
 - quatre interrupteurs
 - prises
 - trois arrivées au plafond
 - deux arrivées murales pour appliques











2) DEGAGEMENT ET CUISINE : (10,13 m²)

- Une séparation sur pièce de vie principale en placoplâtre.
- Sol carrelé gris côté dégagement, jaune côté cuisine, état correct excepté une découpe à la limite de la pièce de vie principale.
- Murs : une partie grise et une partie peinte en blanc. Une zone non achevée côté porte du jardin.
- Plafond : lambris partiellement peint en blanc.
- Une porte en PVC blanc d'un carreau opaque avec protections extérieures, en bon état.
- Une cuisine composée d'un plan de travail usagé, un évier double en résine avec égouttoir, en état d'usage.
- En dessous, un tiroir et cinq portes de placard.
- En haut un placard haut de quatre portes.
- **Equipement électrique :**
 - six prises
 - un interrupteur
 - une arrivée au plafond
 - un visiophone
- Un autre élément de cuisine comprenant un élément haut blanc avec emplacement pour deux fours, un plan horizontal en état d'usage, avec en dessous six tiroirs.
- Un local électrique, porte post-formée blanche, contenant un tableau de fusibles, un compteur LINKY, un disjoncteur.









3) WC : (2,50 m²)

- Une porte post formée blanche état correct.
- Sol carrelé en bon état.
- Murs carrelés à 100% en bon état.
- Plafond : lambris clair en bon état, un bouche VMC.
- Un bloc WC en bon état.
- Un interrupteur, un spot au plafond.
- Une fenêtre en PVC blanc un vantail d'un carreau en bon état.



4) LINGERIE : (environ 12 m²)

- Une porte post formée blanche état correct.
- Sol carrelé rose en état correct.
- Absence de plinthes.
- Murs lambris peint en blanc et violet état correct.
- Plafond : plaques PVC grises en état d'usage avec des défauts de coupes.
- Une fenêtre de deux vantaux d'un carreau.
- Un placard, porte isoplane peinte en violet en état d'usage, contenant un cumulus.

- **Equipement électrique :**

- un interrupteur
- prises
- prise TV
- une arrivée au plafond
- une arrivée au mur



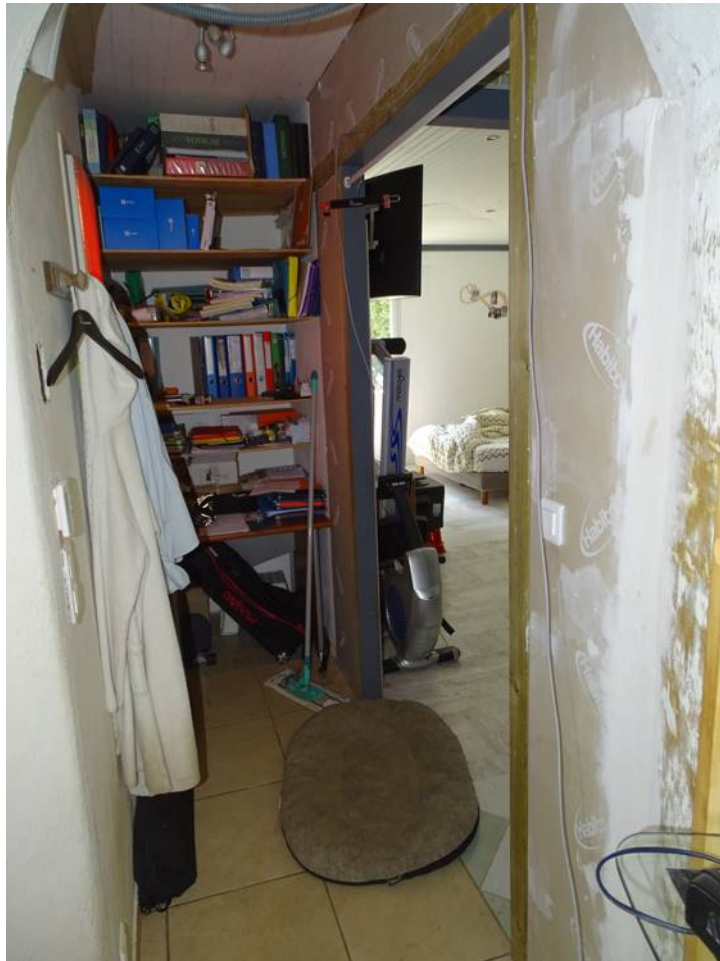


5) SUITE PARENTALE :

a) ENTREE : (2,40 m²)

- Une porte à galandage brute sur la pièce de vie principale, 4 carreaux , état correct.
- Sol carrelé bon état.
- Murs : une partie peinte en blanc, une partie placoplâtre brut.
- Plafond : lambris bois peint en blanc.
- Une fenêtre en PVC blanc d'un vantail d'un carreau en bon état.
- **Equipement électrique :**
 - une arrivée au plafond





b) CHAMBRE : (22,75 m²)

- Plancher flottant stratifié gris état neuf.
- Absence de plinthe.
- Murs peints en blanc, un enfoncement.
- Plafond : lambris bois peint en blanc en bon état.
- Une fenêtre en PVC blanc deux vantaux d'un carreau, volets bois extérieurs.
- Une porte fenêtre en PVC blanc deux vantaux d'un carreau, en bon état, volets bois extérieurs peints en blanc en état d'usage.

- **Equipement électrique :**
 - huit spots LED au plafond
 - prises
 - trois interrupteurs

- Un placard deux portes coulissantes grises, en bon état, contenant un dressing d'environ 3,70 m².







c) SALLE DE BAINS : (5,59 m²)

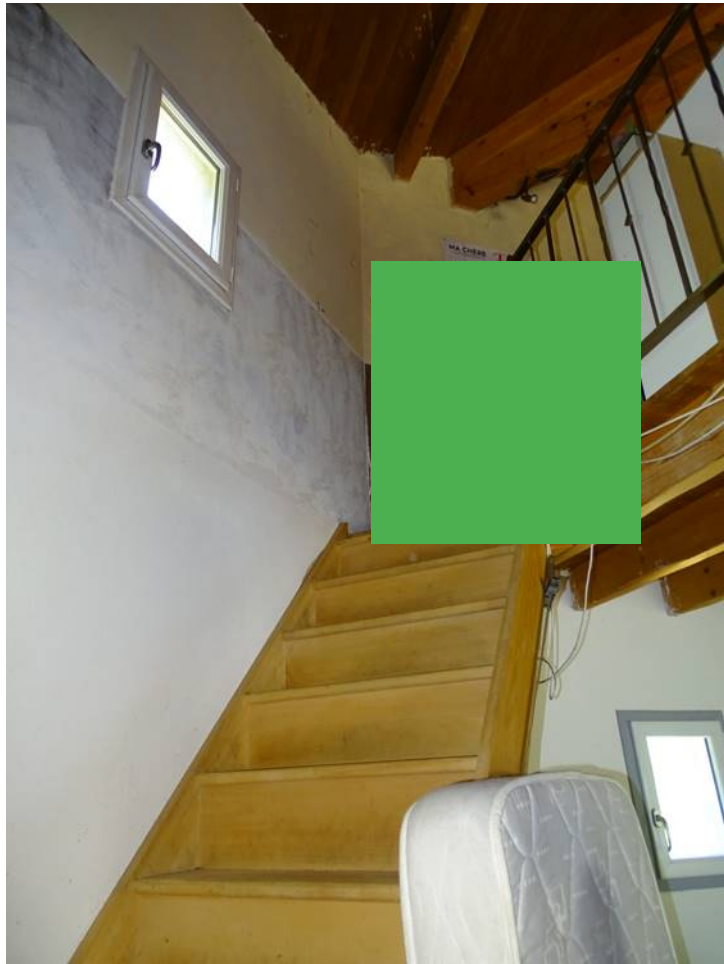
- Une séparation sur chambre type bar américain dessus gris.
- Sol carrelé blanc et vert en bon état.
- Murs carrelés à 100% en bon état.
- Plafond peint en blanc, une découpe et des vis, une bouche VMC.
- Une fenêtre en PVC blanc d'un vantail d'un carreau, en bon état.
- Une baignoire en PVC blanc d'angle, état correct.
- Un ensemble comprenant :
 - un bandeau lumineux
 - un miroir
 - trois tablettes
 - une vasque PVC blanc
 - un placard deux portes et trois tiroirs
 - un bidet





B - ETAGE : (37,60 m²)

- On accède à la mezzanine via un escalier en bois blanc sans rampe.
- Sol : plancher bois état correct
- Rambarde en métal en bon état.
- Absence de plinthe.
- Murs : une partie peinte en marron, une partie peinte en beige.
- Plafond : charpente bois apparent et lambris clair, en bon état.
- Deux fenêtres en PVC blanc de deux vantaux d'un carreau, en bon état, volets bois extérieurs.
- **Equipement électrique :**
 - un interrupteur
 - prises
 - éclairage sur poutre







II - EXTERIEURS :

- A l'entrée un portail deux vantaux en aluminium, motorisé.
- On accède à la maison via une allée goudronnée.
- La partie avant est fermée avec un grillage rigide.
- Le garage est en construction, sans couverture.
- Les murs sont enduits de béton.
- Les couvertures sont en tuiles en bon état apparent.
- Devant l'entrée de la maison, une terrasse en béton largement fissurée.
- A l'arrière de la maison, une terrasse en pin en très mauvais état.
- A l'arrière, un jardin en herbe et une partie boisée.





















TELES SONT LES CONSTATATIONS QUE J'AI PU FAIRE, ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT INSCLUANT LES PHOTOGRAPHIES PRISES PAR MES SOINS A CETTE OCCASION.

COUT :

EMOLUMENT 219,16

VACATION..... 148,80

FRAIS DE DEPLACEMENT 7.67

Taxe Valeur Ajoutée à 20 %..... 75,13

SOIT TOTAL EN EUROS 455.40